



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 3609

Texte de la question

CRISE DE L'AGRICULTURE

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Claude Bouchet, pour le groupe Les Républicains.

**M. Jean-Claude Bouchet.** Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Monsieur le Premier ministre, nos agriculteurs et nos éleveurs traversent une crise majeure et sont en train de mourir. Ils n'ont d'autre choix que d'être à nouveau dans la rue. Aujourd'hui ce sont les éleveurs, mais demain ce seront les arboriculteurs et les maraîchers qui seront aussi dans la rue pour être entendus.

Cette crise qu'ils traversent n'a que trop duré. Le problème est vaste, lié à des différences de charges, de normes, de réseaux de distribution, de prix... Tout, je dis bien tout, est à revoir.

Trouvez-vous normal, monsieur le Premier ministre, que l'Allemagne soit devenue, à la place de la France, le jardin de l'Europe ?

Je relaie ici le cri d'alarme de ces hommes et de ces femmes qui travaillent notre terre, qui nous nourrissent quotidiennement, qui entretiennent nos espaces. Demain, si rien ne change, nous n'aurons plus de ruralité.

À cette crise s'ajoutent des problèmes climatiques et environnementaux qui obligent nos agriculteurs à faire face à de nouvelles menaces. Je parle d'un puissant ravageur, appelé communément mouche de la cerise, qui sévit dans les vergers du sud de la France. Je rappelle à ce propos que mon département, le Vaucluse, représente plus de 30 % de la production nationale de cerises.

Pour endiguer ce fléau, les arboriculteurs ont pour seule arme le diméthoate, mais ce produit homologué devrait être interdit prochainement, ce qui menace purement et simplement l'ensemble de la production de cerises françaises, sachant que ce ravageur commence à s'étendre à la vigne. Or certains pays européens, notamment l'Italie et la Grèce, ont choisi d'en maintenir l'usage.

Monsieur le Premier ministre, cela ne vous pose-t-il pas de problème de laisser sacrifier notre production au bénéfice d'autres pays européens ? Notre agriculture est en train de mourir d'être la meilleure élève de l'Europe, celle qui respecte le mieux les normes. Notre ruralité disparaît : comment pouvez-vous accepter cela ?  
*(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

**M. Pascal Terrasse.** Quelles sont vos propositions ?

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du

Gouvernement.

**M. Stéphane Le Foll**, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement*. Monsieur le député, vous évoquez le problème spécifique posé par une mouche que vous n'avez pas nommée : il s'agit de la *drosophila suzukii*. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Voilà pour l'information de tous les parlementaires.

**M. Christian Jacob**. Il mérite le prix d'excellence !

**M. Stéphane Le Foll**, *ministre*. Il se trouve que l'an dernier, lors d'une visite dans le Vaucluse, nous avons évoqué la question de cette mouche qui s'attaque effectivement aux cerises ainsi qu'aux olives et qui nécessite l'utilisation d'un produit, le diméthoate. J'avais alors proposé de diminuer les doses de celui-ci et de fixer des limites maximales d'utilisation avant la vente, ce qui avait recueilli l'accord des arboriculteurs.

**M. Guénaél Huet**. Ce n'est pas un ministre, c'est un laborantin !

**M. Stéphane Le Foll**, *ministre*. Mais suite à une enquête et un rapport de l'ANSES – Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – s'est posée à nouveau la question de ce produit, substance dangereuse qui nécessite que l'on réévalue son utilisation.

Une réunion s'est tenue la semaine dernière au ministère de l'agriculture pour réévaluer cette question. Il se trouve que l'entreprise qui produit une telle substance n'a pas souhaité déposer un nouveau dossier qui nous permettrait d'étudier les conditions de l'utilisation du diméthoate.

Je ferai tout, monsieur le député, pour trouver des solutions, en particulier en incitant la production à prendre des engagements collectifs, et imaginer des alternatives. Nous allons inciter l'entreprise à déposer son dossier et étudier les méthodes et la manière dont nous pourrions utiliser en toute sécurité ce produit afin que la production de cerises et d'olives perdure en France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

**Circonscription** : Vaucluse (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3609

**Rubrique** : Agriculture

**Ministère interrogé** : Agriculture, agroalimentaire et forêt

**Ministère attributaire** : Agriculture, agroalimentaire et forêt

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [10 février 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [10 février 2016](#)